

La Poste, la CNP , et la CDC (Caisse des dépôts et Consignations)



Les Français connaissent la CNP grâce à la magnifique publicité qui passait à la télé : Un très beau spot, qui commençait en noir et blanc avec l'enfance d'un garçon, pour changer de plan et d'âge quand il disparaît derrière le décor. Dans le spot 2009

de CNP, la vie défile à l'envers, remontant le temps et les souvenirs d'un grand-père, sur la même musique classique magnifique aussi la valse n°2 de la Suite Jazz de Dimitri Chostakovitch ; ça c'était hier ; aujourd'hui :

La filiale bancaire du groupe La Poste et CNP Assurances prévoient de se rapprocher pour donner naissance à un nouveau bancassureur parapublic.

La Banque Postale prendrait le contrôle de la CNP détenue à 41% par la Caisse des dépôts et Consignations qui monterait en contrepartie au capital du groupe La Poste.

L'opération permettrait à la Poste, aujourd'hui contrôlée à 74% par l'Etat et à 26% par la CDC, de se diversifier tout en constituant un pôle financier public proposant des services de banque et d'assurance, notamment dans les territoires ruraux moins attractifs pour les acteurs privés.

Convoité par La Poste, CNP Assurances réfléchit depuis plusieurs mois à son avenir alors que son principal actionnaire, la CDC, a engagé une revue de son portefeuille de participations.

CNP Assurances a pour particularité de ne pas avoir de réseau de distribution en

propre pour commercialiser ses produits d'assurance. La Poste fait partie de ses principaux partenaires commerciaux.

L'assureur, dont la Banque Postale et BPCE détiennent aussi 36% via une holding commune, a annoncé mercredi la démission de son directeur général, pour "raisons personnelles", ce qui a fait reculer le titre en Bourse.

CNP Assurances est la participation la plus importante de la CDC dont elle alimente un tiers des résultats, avait souligné le nouveau directeur général de la CDC Eric Lombard lors d'une audition devant les députés en novembre dernier.

L'opération envisagée ferait passer La Poste, service public très présent auprès des Français (PTT puis Poste et Télécommunications) , du contrôle de l'Etat à celui de la Caisse des Dépôts & Consignations.

La Poste n'a pas fait de commentaire, CNP Assurances et la CDC non plus.

sources : le quotidien Les Echos sur son site internet , Reuters